



**Original Buff, S.A.**  
c/ França, 18 - 08700 Igualada  
Barcelona (Spain)  
(+34) 938 054 861  
www.buff.com

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE n° DCPF2021-01

**ORIGINAL BUFF, S. A.**, domiciliée à Carrer França, 16, 08700 Igualada, Barcelone, Espagne, et avec le numéro SIREN A-58034000, représentée par monsieur DAVID CAMPS TORT, majeur et détenteur de la carte d'identité espagnole n° 46.586.760-F, en qualité de directeur général

DÉCLARE PAR LA PRÉSENTE, sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle (EPI) de la catégorie II :

### CUT RESISTANT FR

répond aux exigences de la législation d'harmonisation de l'Union européenne et aux normes suivantes :

- EN ISO 13688:2013 « *Vêtements de protection - Exigences générales* ».
- *Règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil*, en conformité avec la section 2.6 de l'Annexe II « *EPI destinés à une utilisation dans des atmosphères explosibles* », évaluant sa conformité à la norme EN 1149-5:2018 « *Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : Exigences de performance des matériaux et de conception* » contre le risque de charges électrostatiques pour la prévention contre les étincelles pouvant provoquer un incendie conformément à la norme EN 1149-3:2004.
- *Règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil*, en conformité avec la section 3.3 de l'Annexe II « *Protection contre les agressions mécaniques* ». Le tissu répond aux exigences de la norme EN 388: 2016 pour le risque mécanique de résistance à la coupure avec des objets tranchants.
- EN ISO 11612:2015 « *Vêtements de protection -- Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes -- Exigences de performance minimales* » contre les risques suivants : propagation de flamme (A1), chaleur par convection (B1), chaleur par rayonnement (C1) et chaleur par contact (F1).

L'EPI couvert par la présente déclaration est identique à celui qui a été soumis à examen de type UE (module B) par l'organisme notifié AITEX n° 0161, qui a émis le certificat Examen de type UE n° 19/1947/00/0161 daté du 14 octobre 2019.

L'EPI soumis à la présente déclaration a fait l'objet d'une procédure d'évaluation de la conformité basée sur un contrôle interne de la production (module C).

ORIGINAL BUFF SA,  
DAVID CAMPS  
CEO

David Camps Tort  
CEO

Igualada, (Barcelone), le 28 avril 2020



**Original Buff, S.A.**  
c/ França, 18 - 08700 Igualada  
Barcelona (Spain)  
(+34) 938 054 861  
[www.buff.com](http://www.buff.com)

La déclaration de conformité UE n° DCPF2021-01 est basée sur le rapport d'essai technique n° 2019EP2184UE généré par l'organisme notifié AITEX et elle s'applique à la collection PROFESSIONAL 2020-2021.